

CP - Inauguration des travaux de voirie rues de l'Orme, du Marronnier, et de l'Érable

Des travaux de voirie d'un montant total de 455 000 euros ont été entrepris pour le réaménagement des rues de l'Orme, du Marronnier et de l'Érable.

Les travaux ont consisté en :

- la réfection totale de la voirie des 3 rues ;
- l'instauration d'une zone de rencontre permettant un apaisement de la circulation ;
- la mise en sens unique d'une partie de la rue de l'Érable afin de réduire le transit dans le quartier ;
- l'aménagement de 51 places de stationnement (8 dans la rue de l'Orme, 22 dans la rue de l'Érable et 21 dans la rue du Marronnier) ;
- l'enfouissement des réseaux de télécommunication dans la rue du Marronnier ;
- la création d'espaces verts et plantations d'arbres (travaux restant à finaliser en fin d'année) ;
- le réaménagement de la place du marronnier permettant la végétalisation de l'espace, l'infiltration des eaux pluviales tout en maintenant du stationnement.



TRAVAUX PRÉALABLES :

- **Colmar Agglomération** : renouvellement du réseau et des branchements d'adduction d'eau potable, et renouvellement du réseau d'assainissement.

TRAVAUX RESTANT À RÉALISER :

- **Espaces verts** : commande passée pour les travaux de plantations sur la place du Marronnier, comprenant la noue d'infiltration des eaux pluviales, et les espaces végétalisés de la rue de l'Érable.

Le choix des arbres prendra en compte la contrainte du dérèglement climatique. La palette végétale sera également adaptée en fonction des disponibilités en pépinière.

PLANNING :

- **Adduction d'eau et assainissement (Colmar Agglomération)** : du 15 octobre 2022 au 3 février 2023 ;
- **Voirie** : du 26 février 2022 au 21 avril 2023 ;
- **Éclairage public** : du 6 février au 23 février 2023 ;
- **Espaces verts** : à compter de l'automne 2023 (plantation des arbres à partir du mois de novembre).

COÛTS VILLE : 455 000 € TTC

- **Voirie et pavage** : 322 000 € TTC
- **Éclairage public et enfouissement** : 103 000 € TTC
- **Espaces verts** : 30 000 € TTC

ENTREPRISES MOBILISÉES :

- **Entreprise de voirie** : TRADEC
- **Entreprise réseaux et éclairage public** : PONTIGGIA
- **Travaux à venir des espaces verts** : entreprise ALSAVERT



À chaque rénovation de voirie, les plaques indiquant le nom des rues sont bilingues. Il s'agit d'un engagement de la Municipalité pour la promotion de la langue et de la culture régionale.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr